

SECRETARIAT TECHNIQUE

=====

CELLULE CHARGÉE DE
L'ADMINISTRATION, DES
FINANCES ET DE LA COLLECTE
DES DONNÉES STATISTIQUES
ET FISCALES



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

COMPTE RENDU DE LA TOURNÉE DANS LES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Du 16 au 19 septembre 2025, le Ministre Coordonnateur National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République Centrafricaine a entamé une tournée dans les Directions Générales, parties prenantes au processus ITIE.

La tournée s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Rapport portant sur les données statistiques et fiscales de l'exercice 2023.

Il s'agit de passer en revue l'ensemble des recommandations résultant des Rapports ITIE-RCA et de la Validation de la République Centrafricaine ; ceci, en vue d'intégrer et prendre en compte ces recommandations dans le Rapport en cours d'élaboration.

L'exercice est d'autant plus indispensable, car la prochaine Validation de la République Centrafricaine prévue le 1^{er} janvier 2027 portera sur l'évaluation de ces recommandations à travers le Rapport ITIE-RCA 2023.

Il a été rappelé par le Ministre que dix-huit (18) entités administratives dont huit (08) communes, douze (12) sociétés forestières, dix-huit (18) sociétés minières et deux (02) sociétés pétrolières ont été retenues dans le périmètre de l'exercice 2023.

Les formulaires de déclaration ont été envoyés le 04 juin 2025 aux parties prenantes qui avaient communiqué leurs contacts électroniques et whatsapp et trois relances ont été faites notamment les 30 juin 2025, 11 juillet 2025 et 22 juillet 2025. Alors que les dates limites de la réception des formulaires de déclaration étaient fixées au 30/06/2025


pour les versions électroniques et au 07/07/2025 pour les versions scannées dûment signées.

Les originaux des formulaires de déclaration dûment signés et certifiés devraient être déposés dans des enveloppes fermées au plus tard le **30/06/2025** au Secrétariat Technique.

Les travaux de conciliation devraient se dérouler pendant la période du 01/07/2025 au 25/07/2025, durant laquelle les sociétés et les entités administratives seraient sollicitées pour communiquer toute information complémentaire.

Il ressort que cinq (05) entités administratives, six (06) Communes, cinq (05) sociétés forestières et deux (02) sociétés minières ont rempli et renvoyé leur formulaire de déclaration.

A l'issue de l'exploitation des formulaires de déclaration communiqués, des documents et informations reçus, l'Administrateur indépendant a envoyé des mémos de suivi de la collecte des formulaires de déclaration et autres données contextuelles aux Directions Générales suivantes : Mines et Géologie, Trésor et Comptabilité Publique, Eaux et Forêts, Fonds de Développement Forestier, Impôt et Domaines, Environnement et Pétrole.

Un agenda de travail avait été communiqué aux Directeurs Généraux concernés en vue de recueillir les formulaires de déclaration, les informations, les clarifications et les documents complémentaires sollicités par l'Administrateur Indépendant. 

Deux Directions Générales notamment celle du Pétrole et du Fonds de Développement Forestier n'ont pas donné de suite au Secrétariat Technique de l'ITIE-RCA.

Ces séances de travail ont permis de collecter les informations, les clarifications et les documents complémentaires utiles à l'élaboration du Rapport ITIE-RCA 2023 et aura l'avantage de retenir l'ultime modification du calendrier d'adoption et de publication dudit Rapport selon les dates ci-dessous.

- 07 novembre 2025 : transmission du projet de Rapport ;
- 05 décembre 2025 : transmission du Rapport définitif.

Fait à Bangui, le 23 SEPT 2025

LE RAPPORTEUR



Jean Blaise YARISSEM